

PETITE ENFANCE, TOUT SE JOUE TRÈS TÔT... POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

En partenariat avec :



De nombreuses études montrent l'importance des premières années de la vie dans les apprentissages. Le rapport édité en 2014 par « Terra Nova » va plus loin et affirme que l'égalité des chances se joue aussi sur cette courte période.

A partir de différents outils pédagogiques et d'approches précoces, le débat tentera de faire le point sur ces questions d'égalité des chances mais aussi sur les conditions de mises en œuvre et de réussite de ces pratiques en structures d'accueil collectif comme aux domiciles.

Il s'éclairera de retours sur des politiques « petite enfance » de la branche Famille, des collectivités locales, sur des témoignages d'expériences mises en œuvre auprès de jeunes enfants.

Animateur :

Thierry GUERRIER, Journaliste

Intervenants :

Vincent ENOS, Responsable de l'action sociale, CAF de Touraine
Danièle LANGLOYS, Présidente, Autisme France
Anne LE RAY, Directrice, halte garderie de l'AMF Paris
Sandra PEYRE, Directrice, AASODAL Albi
Pascale WEILL, Directrice Petite Enfance Famille Handicap UNA

Problématique : Quid du rôle des structures et services « petite enfance » dans l'égalité des chances pour les jeunes enfants, quelle que soit l'origine sociale de leur famille ?

Enseignements tirés de l'intervention des différents intervenants :

- ▶ La branche famille est un acteur essentiel de la petite enfance et doit avoir un positionnement fort pour assimiler la politique familiale à un objectif d'égalité des chances.
- ▶ L'inclusion et l'intégration ne se font pas en masse, il faut individualiser la réponse.
- ▶ Un des écueils est que la Petite enfance et la scolarité ne sont pas intégrées dans un dispositif continu (éducation nationale, par exemple).

Enjeux d'avenir (les questions auxquelles nous devrions répondre dans le futur, les bénéfices attendus, ...) :

- ▶ Chaque enfant a des besoins spécifiques auxquels il faut répondre, quelque soit le mode d'accueil.
- ▶ Enjeu du développement d'une activité « petite enfance » qui optimise les chances des enfants issus de familles « pauvres ».
- ▶ Il faut concevoir un système d'accueil plus intégré, alliant accueil collectif « petite enfance » et l'école maternelle.



L'enfant, qu'il soit riche ou pauvre a besoin d'un attachement.
Anne LE RAY

On est des spécialistes de haut niveau.
Anne LE RAY

Il faut discriminer les équipements petite enfance en fonction de leur qualité

Pascale WEILL

Problématique : Quid du rôle des structures et services « petite enfance » dans l'égalité des chances pour les jeunes enfants porteurs de syndromes autistiques ?

Enseignements tirés de l'intervention des différents intervenants :

- ▶ La France est en retard quand à la question de l'autisme, y compris sur les questions de dépistage précoce.
- ▶ Une intervention précoce adaptée limite les impacts de l'autisme, sur l'enfant et sur le futur adulte qu'il deviendra.
- ▶ Nécessité de proposer des services de proximité, pour mieux mettre en œuvre les moyens éducatifs nécessaires.
- ▶ L'action précoce sur l'autisme infantile est un enjeu majeur d'égalité des chances.

Enjeux d'avenirs :

- ▶ Nécessité d'apporter des relais aux parents d'enfants porteurs de handicap afin qu'ils puissent souffler et s'occuper de leurs autres enfants.
- ▶ Nécessité de former les professionnels pour permettre une prise en charge individualisée.
- ▶ Offrir une prise en charge la plus précoce possible pour limiter les conséquences négatives de l'autisme.
- ▶ Proposer des services transversaux, coordonnés et mutualisés autour des enfants et des parents.



Plus le handicap est dépisté tôt, plus la cellule familiale va pouvoir s'organiser.

Sandra PEYRE

Chaque enfant est unique, et avec un handicap, encore plus.

Sandra PEYRE

Un diagnostic précoce permet d'engager une intervention précoce

Danièle LANGLOYS